

Date de révision : 2024/04/04 page: 1/11

Version: 2.0 (30692213/SDS\_GEN\_CA/FR)

## 1. Identification

# Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

# Hydropalat® WE 3185 EL

# Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée\*: agent mouillant, Additifs pour encres, vernis ou enduits, agent d'égalisation Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

# Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

# Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

# Autres moyens d'identification

famille chimique: éthoxylat d'alcool, polymère, matières premières listées dans EINECS Synonyme: Utilisation: vMatière première pour l'industrie de chimie technique

# 2. Identification des dangers

## Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

# Classification du produit

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë

Eye Dam./Irrit. 1 Lésions oculaires graves / irritation oculaire

<sup>\*</sup> L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2024/04/04 page: 2/11

Version: 2.0 (30692213/SDS GEN CA/FR)

# Éléments d'étiquetage

Pictogramme:





Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter un équipement de protection des yeux et du visage.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P330 Rincer la bouche.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

## Dangers non classifiés par ailleurs

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

# Classement de préparations spéciales (GHS):

Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité tels que définis dans la réglementation (CE) No 648/2004 sur les détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Le pourcentage suivant du mélange porte sur les constituants dont les dangers relatifs à la toxicité aigüe ne sont pas connus: 96 - 97 % Inhalation - Vapeur

Le pourcentage suivant du mélange porte sur les constituants dont les dangers relatifs à la toxicité aigüe ne sont pas connus: 96 - 97 % Inhalation - brouillard

# 3. Composition / Information sur les ingrédients

#### Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Hexane-1-ol, éthoxylé

Numéro CAS: 31726-34-8

Date de révision: 2024/04/04 page: 3/11

Version: 2.0 (30692213/SDS\_GEN\_CA/FR)

Teneur (W/W): >= 75.0 - <= 100.0% Synonyme: Pas de données disponibles.

diéthylèneglycolmonohexyléther

Numéro CAS: 112-59-4 Teneur (W/W): >= 1.0 - < 7.0%

Synonyme: Diethylene glycol monohexyl ether

# 4. Premiers soins

# Description des premiers soins

#### Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

#### Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

## Lorsque en contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

# Lorsque en contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

#### Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

## Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Irritation des yeux, envie de vomir, douleur aigüe, démangeaison(s)

# Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

# Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

vapeurs nocives, oxydes de carbone

Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Date de révision: 2024/04/04 page: 4/11

Version: 2.0 (30692213/SDS\_GEN\_CA/FR)

# Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

#### **Autres informations:**

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Autres indications en cas de libération:

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

# Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel non urgentiste: Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

Pour les intervenants d'urgence: Prendre les mesures de protection adéquates.

## Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

# Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Placer la matière absorbée dans le même conteneur que la substance / le produit déversé(e) pour l'éliminer.

# 7. Manutention et stockage

# Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains avant chaque pause et en fin de travail. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les zones de repas

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

# Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: acier inox 1.4301 (V2), acier inox 1.4401 (V4), acier inox 1.4539, acier inox 1.4541, acier inox 1.4571, verre, Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), acier au carbone (acier), étain (fer blanc)

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

Les basses températures et le gel n'endommagent pas le produit emballé. Le produit en vrac doit être protégé pour éviter la solidification.

Protéger des températures supérieures à : 70 °C

Date de révision: 2024/04/04 page: 5/11 Version: 2.0 (30692213/SDS GEN CA/FR)

Les propriétés du produit sont modifiées de façon irréversible par le dépassement de la température limite.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

# Équipement de protection individuelle

# **Protection respiratoire:**

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols/ de poussières inhalables.

#### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

# Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

# Mesures générales de protection et d'hygiène:

Porter des vêtements de protection au besoin pour réduire le contact. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide

Limite supérieure

Odeur: Pas de données disponibles.

Couleur: incolore à jaunâtre

Valeur du pH: env. 7 (DIN EN 1262)

(50 g/l, 23 °C)

Point de fusion: < 0 °C (autre(s)) Point d'ébullition: > 200 °C (Test interne)

(1,013 hPa)

176 °C (DIN 51758) Point d'éclair:

Inflammabilité: non inflammable

Non pertinent pour la classification et Limite inférieure l'étiquetage des liquides. La limite d'explosivité:

inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair. Non pertinent pour la classification et

d'explosivité:

l'étiquetage des liquides.

> 250 °C Auto-inflammation: (DIN 51794) Pression de vapeur: < 0.1 hPa (méthode interne)

(20°C)

env. 1 g/cm3 Densité: (DIN 51757)

(20 °C)

Densité relative: Pas de données disponibles.

Date de révision: 2024/04/04 page: 6/11 Version: 2.0 (30692213/SDS\_GEN\_CA/FR)

Densité de vapeur: non déterminé

Coefficient de partage n-Etude non réalisable pour des raisons

octanol/eau (log Pow): techniques.

Température d'autonon auto-inflammable

inflammation:

Décomposition > 150 °C (méthode interne)

thermique:

Viscosité dynamique: non déterminé Viscosité, cinématique: env. 20 mm2/s

(23°C)

Taille d'une particule: La substance / le produit est

> commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme non solide ou sous forme de

granulé.

Solubilité dans l'eau: (15°C)

soluble

Solubilité (qualitative): soluble

solvant(s): alcools,

Vitesse d'évaporation: La valeur peut être approximée à

partir de la constante de la loi d'Henry

ou de la pression de vapeur.

Autres informations: Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres

physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

# 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Propriétés oxydantes:

non comburant

Formation de gaz inflammables:

Remarques:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

(méthode interne)

## Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Peroxydes: Le produit ne contient pas de peroxydes. Le produit/la substance n'a pas

tendance à former de peroxyde.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions. Le produit est chimiquement stable.

#### Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

# Matières incompatibles

caustiques, halogènes, bases, acides, produits chimiques réactifs

Date de révision: 2024/04/04 page: 7/11

Version: 2.0 (30692213/SDS\_GEN\_CA/FR)

# Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique: > 150 °C (méthode interne)

# 11. Données toxicologiques

# Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

# Toxicité/Effets aigus

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 300 - 2,000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

Données relatives à : Hexane-1-ol, éthoxylé

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 300 - 2,000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

-----

<u>Inhalation</u>

Type de valeur: CL50

espèce: rat non déterminé

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 2,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Données relatives à : diéthylèneglycolmonohexyléther

Type de valeur: DL50 espèce: lapin (mâle/femelle)

Valeur: 2,001 - 2,216 mg/kg (similaire au guideline 402 de l'OCDE)

-----

#### Evaluation des autres effets aigüs

Pas de données disponibles.

<u>Peau</u>

espèce: lapin Résultat: non irritant Méthode: autre(s)

Date de révision: 2024/04/04 page: 8/11

Version: 2.0 (30692213/SDS\_GEN\_CA/FR)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : diéthylèneglycolmonohexyléther

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Directive 84/449/CEE, B.4

Données bibliographiques.

Données relatives à : Hexane-1-ol, éthoxylé

espèce: lapin Méthode: autre(s)

\_\_\_\_\_

<u>Oeil</u>

espèce: lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Méthode: autre(s)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : diéthylèneglycolmonohexyléther

espèce: lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves. Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Données relatives à : Hexane-1-ol, éthoxylé

espèce: lapin Méthode: autre(s)

Les informations relatives à l'irritation des muqueuses sont déduites de produits de composition

analogue.

-----

## **Sensibilisation**

Evaluation de l'effet sensibilisant: Pas de données disponibles.

# Danger par Aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

## Toxicité/effets chroniques

# Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Non classé, en raison du manque de données.

#### Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Non classé, en raison du manque de données.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Non classé, en raison du manque de données.

# toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Non classé, en raison du manque de données.

#### Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Non classé, en raison du manque de données.

# Autres informations

Date de révision: 2024/04/04 page: 9/11 Version: 2.0 (30692213/SDS GEN CA/FR)

Le produit n'a pas été testé. Les informations toxicologiques proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

# 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

# Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) > 100 mg/l, Brachydanio rerio (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1)

## Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) > 100 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

#### Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) > 100 mg/l, Scenedesmus subspicatus (Directive 92/69/CEE, C.3)

CE10 (72 h) > 100 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (Directive 92/69/CEE, C.3)

## Effets chroniques sur poissons

Pas de données disponibles.

#### Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Pas de données disponibles.

#### Evaluation de la toxicité terrestre

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

## Microorganisms/Effet sur la boue activée

#### Toxicité sur les microorganismes

CE50: > 1,000 mg/l

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

# Persistance et dégradabilité

#### Données sur l'élimination

> 60 % formation de CO2 par rapport à la valeur théorique (28 j) (OCDE 301B; ISO 9439; 92/69/CEE, C.4-C) S'élimine bien par biodégradation.

#### Potentiel de bioaccumulation

# Evaluation du potentiel de bioaccumulation

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

# Mobilité dans le sol

# Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol est possible.

# Indications complémentaires

Date de révision: 2024/04/04 page: 10/11

Version: 2.0 (30692213/SDS\_GEN\_CA/FR)

## Paramètres cumulatifs

Demande chimique en oxygène (DCO): (calculé(e)) env. 2,140 mg/g

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie proviennent de produits de structure ou de composition analogue. Eviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts.

# 13. Données sur l'élimination

## Elimination du produit:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales. La personne qui génère les déchets doit elle-même déterminer si un déchet particulier est dangereux selon la RCRA.

#### Elimination des emballages:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

# 14. Informations relatives au transport

# **Transport terrestre**

**TDG** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

# Transport maritime Sea

**IMDG** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

# Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

#### Sea transport

**IMDG** 

Not classified as a dangerous good under transport regulations

# Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under

transport regulations

# 15. Informations sur la réglementation

# Règlements fédéraux

# Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

#### NFPA Code de danger:

Santé: 2 Feu: 1 Réactivité: 0 Spécial:

Date de révision: 2024/04/04 page: 11/11
Version: 2.0 (30692213/SDS\_GEN\_CA/FR)

## 16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2024/04/04

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Hydropalat® WE 3185 EL est une marque déposée de BASF Canada ou BASF SE FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ